



Montréal, le 1^{er} mai 2009

Par courriel

**À : Tous les intervenants aux dossiers R-3669-2008 et R-3670-2008 du
Transporteur**

Objet : Groupe de travail sur l'allègement réglementaire

Mesdames,
Messieurs,

Lors des rencontres annuelles tenues cette semaine par le soussigné avec les groupes représentant les consommateurs, les groupes représentant les intérêts environnementaux et le Transporteur, il a été question des moyens pouvant être mis en place en vue d'alléger le processus réglementaire.

À cet égard, le Transporteur a indiqué qu'il souhaitait initier une démarche semblable à celle entamée par le Distributeur et inviter les intervenants et des membres du personnel technique de la Régie à participer à des rencontres visant à discuter des pistes possibles d'allègement en vue du dépôt de propositions concrètes dans le cadre de son prochain dossier tarifaire.

Je tiens, par la présente, à appuyer cette démarche du Transporteur et à vous inciter, tous, à participer à cet exercice qui sera tenu dans les prochaines semaines. Il s'agit là d'une occasion de participer, de façon constructive, à l'élaboration d'un processus allégé qui devrait permettre, à terme dans les prochains dossiers tarifaires et d'approbation d'investissements, à tous les participants aux travaux de la Régie de concentrer leurs efforts sur les enjeux importants.

Je vous invite donc à participer activement à cette démarche et à répondre nombreux à l'invitation que vous transmettra le Transporteur à cet égard.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Paul Théorêt
Président de la Régie de l'énergie

JPT/gr

c.c. M^e François Hébert, directeur affaires réglementaires et tarifaires
Hydro-Québec TransÉnergie